



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

mesures pour mayotte

Question au Gouvernement n° 2082

Texte de la question

MESURES POUR MAYOTTE

M. le président. La parole est à M. Mansour Kamardine.

M. Mansour Kamardine. J'associe à ma question l'ensemble de mes collègues du groupe LR, ainsi que toutes celles et ceux qui débattront de ce sujet avec moi demain. Madame la ministre des outre-mer, « Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément. »

Mme Valérie Boyer. Bravo !

M. Claude Goasguen. Très bien !

M. Mansour Kamardine. Il y a un an, Mayotte a connu une des crises sociales les plus longues et les plus dures de son histoire. Dans la rue, les Mahorais vous ont réclamé plus de France et plus d'État, c'est-à-dire une maîtrise parfaite de nos frontières, plus de sécurité pour eux-mêmes et leurs enfants, et plus de développement. Vous leur avez proposé un plan d'urgence, c'est-à-dire l'une des jambes qui conditionne le développement de ce territoire. Un an plus tard, votre plan a montré ses limites. En visite sur place, vous avez reconnu que, dans les domaines de l'insécurité et de la lutte contre l'immigration, vous avez tout essayé. Bref, l'échec est là.

M. Jean Lassalle. Absolument !

M. Mansour Kamardine. Face à ces aveux d'impuissance et de faiblesse, les Mahorais vous ont exprimé leur défiance et leur désaccord, le 26 mai dernier, parce qu'ils ont constaté qu'un an après, l'immigration est toujours d'actualité et la violence toujours vivace. La brigade des tee-shirts jaunes, que vous avez créée, a vu naître en son sein une brigade anti-BAC, c'est-à-dire anti-brigade anti-criminalité, qui s'oppose aux forces de l'État et a commis des exactions sur des jeunes dans des conditions abominables. Par la proposition de loi de programmation des infrastructures et de rattrapage pour Mayotte que j'aurai l'honneur de défendre demain en séance publique, les Mahorais vous proposent une coconstruction de la deuxième jambe nécessaire à leur développement durable. Cela permettrait, par exemple, de réaliser la piste longue à l'aéroport de Pamandzi ou un troisième quai de débarquement au port de Longoni.

Ma question est simple, madame la ministre : voulez-vous accompagner les Mahorais, qui n'ont d'autre souhait que de travailler et dont les problèmes ne sont pas résolus par le contrat de convergence, pour leur éviter la mendicité et la pauvreté ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR et sur quelques bancs du groupe UDI-I. – M. Jean-Luc Mélenchon applaudit également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Un député du groupe LR . Et de l'impuissance !

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Monsieur Kamardine, la réponse est oui, parce que c'est déjà fait. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Maxime Minot. C'est faux !

M. Pierre Cordier. Tout est déjà fait avec vous !

Mme Annick Girardin, ministre. Vous le savez, c'est déjà engagé. Vous savez que depuis que je suis à vos côtés, j'ai reconnu ici, moi-même, l'importance des défis auxquels nous sommes confrontés. J'ai d'ailleurs affirmé que Mayotte était l'île de tous les défis – défis sécuritaire, de l'immigration, sanitaire, éducatif – et que nous ne pouvions continuer comme ça. J'ai ajouté qu'il nous fallait combler très rapidement cet énorme retard. Je vous rappelle que le 18 mai 2018, nous apportions, dans cet hémicycle, avec l'ensemble des ministres, autour du Premier ministre, un certain nombre de réponses importantes, dont le volume financier excédait de beaucoup les demandes que vous exprimez dans votre proposition de loi. Je vais avoir plaisir à en débattre avec vous demain.

M. Mansour Kamardine. Serez-vous avec les Mahorais ?

Mme Annick Girardin, ministre . Point par point, nous allons pouvoir échanger sur notre vision des choses.

M. Thibault Bazin. Nous allons donc la discuter ?

M. Pierre Cordier. Si elle n'était pas renvoyée en commission, ce serait déjà pas mal !

Mme Annick Girardin, ministre . Vous verrez que nous partageons exactement le même point de vue et que nos engagements budgétaires vont au-delà de ceux que vous sollicitez.

Si j'avais été députée de Mayotte, j'aurais fait exactement la même chose que vous. Il est extrêmement important que tous les Français, au-delà de cet hémicycle, comprennent ce qu'est véritablement la situation à Mayotte, et pourquoi le Gouvernement est à ce point mobilisé. Chacun doit avoir conscience qu'avec les élus du territoire et, plus largement, dans le cadre d'une dynamique régionale, nous devons apporter à Mayotte des réponses à la hauteur des enjeux. Oui, vous avez raison : sur les questions d'immigration, nous devons agir encore plus fort. D'ailleurs, le Président de la République a annoncé un certain nombre de réponses, qui seront apportées très vite – je pourrai d'ailleurs les annoncer demain, avec vous tous, dans cette assemblée.

M. Claude Goasguen. Concernant l'application du droit du sol, par exemple ?

Mme Annick Girardin, ministre . Tout ne sera pas réglé aussi vite qu'on le voudrait, à Mayotte, mais nous sommes sur la bonne voie, et je sais que vous êtes d'accord avec moi. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2082

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2019](#)